

1751

L'ŒUVRE SANITAIRE AMÉRICAINE EN HAÏTI

La population de la République d'Haïti est de deux millions d'habitants.¹ Elle est presque uniquement composée de nègres purs. Les habitants occupent surtout la région côtière, et les principales villes sont des ports. La capitale, Port-au-Prince, compte actuellement 120,000 habitants; le Cap-Haïtien, 20,000 habitants. L'agriculture est la ressource fondamentale de la population, et 80 pour-cent des habitants sont des campagnards qui vivent du sol. Quelques paragraphes du livre de sir Spencer Saint-John, publié en 1889, révèlent l'état déplorable de l'hygiène publique en Haïti avant l'occupation américaine. Toutes les maladies épidémiques, excepté peut-être, la peste, le typhus et la fièvre récurrente, ont de temps en temps sévi sur Haïti. Même le choléra asiatique a visité l'île par deux fois en 1851, puis en 1866. On retrouve la description de presque toutes les maladies d'Haïti dans les ouvrages des médecins français du temps de la colonie, Poissonnier-Desperrières, Pouppe-Desportes, Dazille.

Dans certaines régions d'Haïti, la malaria constitue un fléau pour la population depuis les temps historiques. Les médecins français signalaient qu'elle attaquait souvent les deux tiers de la population pendant la saison d'hivernage. Le désastre de l'armée du général Leclerc, beau-frère du Premier Consul, demeure l'épisode le plus symbolique de cet état de choses. En moins d'un an, la malaria et la fièvre jaune avaient décimé l'armée française. Ces deux maladies tuaient les nouvelles recrues françaises aussi vite qu'on les expédiait. L'examen du sang, la recherche de l'index splénique chez les écoliers montrent que certaines régions sont fortement infestées de malaria. En Haïti, la seule espèce de moustique qui transmette le paludisme est l'*Anopheles albimanus*, le propagateur par excellence dans les Antilles des trois espèces de malaria humaine. On le trouve jusqu'à une altitude de 400 mètres. L'hématozoaire le plus fréquemment observé est le *Plasmodium falciparum*, agent de la tierce maligne.

Il n'y a pas eu de fièvre jaune en Haïti depuis vingt ans. L'assainissement de Cuba et de Panama par les Américains, en supprimant les cas d'importation, a eu certainement à ce point de vue une répercussion heureuse sur l'île. "L'*Aedes aegypti* (*Stegomyia fasciata*) doit se contenter maintenant de transmettre cette maladie si athénienne, la dengue" (Butler). Cette autre spirochétose sanguine ne frappe que les gens qui arrivent dans l'île et respecte les indigènes, sans doute immunisés par des atteintes antérieures. La *filariose* est endémique aussi, souvent bien tolérée, parfois réagissant sur le système lymphatique et aboutissant à des états éléphantiasiques, véritables "cirrhoses hypertrophiques du derme" (Le Dantec). Deux mille malades ont été indistinctement examinés à l'Hôpital Général de Port-au-Prince, et 10 à 11 pour-cent des examens ont été positifs. Les *affections hydriques* constituent en Haïti comme dans les autres Antilles un des champs les plus importants de la pathologie. Une épidémie de fièvre typhoïde sévit actuellement (1927) à Port-au-Prince et en divers points de l'île, avec une mortalité assez élevée. Les analyses bactériologiques ont décelé la présence du bacille d'Eberth dans les sources qui avoisinent Port-au-Prince. Les *dysenteries* sont fréquentes, aussi bien la dysenterie bacillaire type *Shiga*, appelée communément cholérine, que la dysenterie amibienne. L'enquête de la Fondation Rockefeller dans la région de Carrefour, près de Port-au-Prince, a décelé la présence de l'*Amœba histolytica* dans les selles de 18 pour-cent des sujets examinés.

¹ Hamet: Arch. de Méd. et Pharm. Nav. 1:73 (jan.-fév.-mars) 1929. (Pour information sur l'hygiène publique en Haïti voir aussi le BULLETIN de septembre 1928, p. 1047, et septembre 1929, p. 885.—RED.)

Les *parasitoses intestinales* sont très répandues en Haïti. On les observerait chez 60 à 80 pour-cent des indigènes. La bilharziose intestinale y serait cependant moins commune que dans les Antilles françaises et l'ankylostomiase moins fréquente que dans la population rurale de Porto-Rico, où elle détermine la fameuse maladie de l'anémie.

Les *affections vénériennes* sévissent avec une intensité remarquable en Haïti comme dans toutes les Antilles. Le climat prédispose aux excès sexuels. Il n'y a point de professionnelles de la prostitution, et pourtant, point de surveillance médicale possible. Un des médecins de la brigade des fusiliers-marins a bien signalé que le pourcentage annuel des maladies vénériennes dans le corps des "Marines" atteignait 400 pour mille. La syphilis est, de fait, une maladie banale dans l'île, On l'avoue et on en parle sans aucune gêne en société. On la néglige, et le Dr. Butler estime, qu'avant l'occupation américaine "le tréponème pâle pouvait gambader impunément dans le sang de 80 pour-cent de la population."

Le *pian* est extrêmement répandu dans l'île, surtout dans les campagnes. Il sévit surtout chez les enfants et se propage à la faveur d'une infection cutanée par l'intermédiaire des mains, des linges souillés, des mouches. "Son extrême contagiosité, la relative bénignité de cette affection," écrit un médecin haïtien, le Dr. Sylvain, "font que dans nos mornes et dans nos plaines on considère comme normal le fait d'avoir le pian."

La *tuberculose pulmonaire* est très répandue dans la population et y fait des ravages en raison de l'entassement des familles dans les cases et de la méconnaissance complète des principes de l'hygiène. Les malades ne se présentent que tardivement au médecin et la marche de l'infection est généralement rapide. La localisation de la tuberculose sur les os et les articulations serait rare.

La *variole* est endémique en Haïti. D'effroyables épidémies ont décimé la population de temps en temps. La dernière fut celle de 1920-1921, qui se répandit à peu près dans toute l'île. On croit qu'à peu près 60 pour-cent de la population a contracté la variole, surtout ceux qui n'avaient jamais été vaccinés (Butler). Mais cette fois la mortalité a été relativement faible car l'épidémie a pris une forme atténuée désignée sous le nom d'*alastrim*.

La *lèpre* existe dans l'île comme dans toutes les Antilles. Les cas sont disséminés parmi la population car aucune léproserie n'a été édiflée.

En vertu de l'article 13 de la Convention de 1915 passée entre le Gouvernement d'Haïti, le Service d'hygiène publique a été inauguré en octobre 1917 et constitue une sous-direction du Département du Ministère de l'Intérieur. Il est passé complètement aux mains des autorités américaines. Il est dirigé par un ingénieur sanitaire (Directeur Général actuellement.—RÉN.), chef du service national d'hygiène publique. Pour l'exécution, la République d'Haïti a été divisée en 10 districts sanitaires. Chaque district est dirigé par un officier sanitaire, médecin de l'U. S. N., assisté d'un pharmacien de l'U. S. N. Des médecins américains dirigent en outre les services hospitaliers importants et les services de spécialités. Ils sont assistés dans l'exécution du service par un certain nombre de médecins haïtiens. Le 15 décembre 1924, une loi a autorisé en effet le Président de la République à commissioner, dans le service d'hygiène, des médecins haïtiens répartis en six classes et qui touchent un salaire allant de 375 à 1,000 gourdes.² Le service ne recommande pour être commissionnés que les médecins nouvellement diplômés de l'École nationale de médecine, qui ont été employés pendant un an au moins en qualité d'internes dans certains hôpitaux du service et qui ont donné satisfaction. A l'heure actuelle, ce personnel indigène comprend: 16 médecins commissionnés, dont 9 à Port-au-Prince; 10 médecins non commissionnés, dont 6 à Port-au-Prince. Le budget du service sanitaire est constitué par une

² La gourde égale le cinquième du dollar, soit un franc-or.

allocation sur les recettes douanières (5 pour-cent sur les importations et les exportations). Le Service de santé perçoit, en outre, une valeur variable de 5 à 10 pour-cent sur les revenus des communes (les Cayes, 10 pour-cent; Jérémie, Hinche, 5 pour-cent). Voici en gourdes la répartition du budget des services sanitaires pour les années 1925 et 1926:

	Budget de 1925	Budget de 1926
Administration et fournitures.....	507,996	549,000
Entretien des hôpitaux.....	689,798	873,000
Hygiène et quarantaine.....	876,000	828,000
École des garde-malades.....	32,988	-----
Œuvres de charité et bienfaisance.....	3,600	-----
Salaire de l'ingénieur chargé du service d'hygiène et d'un pharmacien.....	21,000	-----
Totaux.....	1,831,382	2,250,000

Mais ces chiffres n'expriment que de façon incomplète la part du budget attribué à l'œuvre sanitaire, car ils sont doublés par l'ouverture de crédits extraordinaires, 1,039,000 gourdes en 1925; 2,433,140 gourdes en 1926. Ceux-ci sont employés à l'agrandissement d'hôpitaux, à l'achat de terrains, à la construction de dispensaires. C'est ainsi, qu'en décembre 1925, un crédit extraordinaire de 500,000 gourdes a été voté pour l'amélioration des conditions d'hygiène.

L'œuvre sanitaire entreprise par les Américains en Haïti peut être envisagée sous trois chefs: 1) œuvre prophylactique; empêcher les maladies; 2) œuvre thérapeutique; soigner les maladies existantes; 3) réorganisation de l'enseignement médical. Les Américains ont commencé cette œuvre sanitaire par la capitale, Port-au-Prince, puis par les grands centres, et ils l'étendent progressivement aux campagnes.

Moustiques.—La fréquence de la malaria, une des maladies qui sévissent avec le plus d'intensité en Haïti, de la filariose, la possibilité d'un retour offensif de la fièvre jaune ont mis au premier plan la lutte contre les moustiques. Pour cela, ils ont entrepris de grands travaux de voirie afin de supprimer les eaux stagnantes. Ils ont appliqué en Haïti la formule de Laveran au sujet de la lutte contre le paludisme: "Pour réussir dans cette lutte, il faut l'alliance du médecin et de l'ingénieur." La première mesure d'hygiène dès 1915 a été de retirer des rues, des places publiques et des maisons, les détritiques et les ordures. Des inspecteurs sanitaires ont pour mission de surveiller les cours et les intérieurs des maisons et des cases. Ils recherchent les récipients d'eau favorisant la reproduction des larves de moustiques. On généralise dans les villes la construction de boîtes à ordures en ciment qui favorisent considérablement l'enlèvement des immondices.

Chiens.—Considérant que la circulation des chiens, très nombreux en Haïti, constitue un danger parce qu'ils dispersent les ordures ménagères et constituent une menace de rage, les Américains ont fait voter par le Conseil d'État, le 4 août 1926, une loi réglementant la circulation de ces animaux.

Les rues ont été nivelées afin d'éviter les flaques d'eau boueuse qui persistaient souvent longtemps pendant la saison des pluies et elles ont été bordées de rigoles en ciment pour permettre l'écoulement rapide des eaux. Les Américains ont organisé dans chaque ville un service de voirie qui a le double avantage de nettoyer les rues, si sales il y a quelques années, et de combattre le paludisme. Le transport des détritiques est effectué à Port-au-Prince par 18 camions automobiles Ford ou Dodge qui ont fait en 1926 35,000 chargements d'immondices, utilisés à

remblayer les dépressions marécageuses des alentours. Ailleurs, il est effectué par des tombereaux à mules ou à chevaux ou parfois à l'aide de brouettes. Les dépressions marécageuses qui sont au voisinage des villes sont remblavées progressivement avec les détritiques provenant des rues, des maisons: après quoi, elles sont recouvertes d'une couche de sable et de graviers. Les rigoles construites maintenant sont-elles cimentées et à la section triangulaire. Les bords des drains sont nets, l'écoulement des eaux se fait sans entrave et le nettoyage est facile. Lorsque l'étendue du marais ou l'insuffisance du budget ne permettent pas de remblayer et de drainer les zones marécageuses, on procède à l'huilage des mares, une fois par semaine. Les Américains utilisent dans ce but la *kerosene* qui est le pétrole lampant.

Affections hydriques.—Les affections d'origine hydrique sont fréquentes en Haïti (fièvre typhoïde, dysenteries bacillaires et amibiennes, parasitoses intestinales). Les médecins indigènes attribuent à l'eau 40 pour cent des maladies qu'ils soignent. Les autorités américaines cherchent à assurer progressivement aux villes une adduction suffisante en eau saine. Une campagne est menée par les médecins sanitaires pour éviter la pollution des eaux. Les indigènes répondent en effet à l'appel de la nature là où le besoin se fait sentir. Les eaux de ruissellement entraînent, de ce fait, les matières fécales et souillent l'eau de boisson. Les autorités sanitaires s'efforcent de construire des latrines publiques dans chaque ville, à proximité du marché, et sur le rivage, pour les villes côtières. Elles insistent auprès de tous les propriétaires pour que chaque maison possède un W. C. On a commencé aussi à Port-au-Prince le système du *tout à l'égout* afin de supprimer les opérations de vidange dans la rue. L'égout central est sur le point d'être achevé.

Eau.—Certaines villes procèdent à la javellisation de l'eau. Les Cayes possèdent un appareil à chlorination. Les appareils destinés à stériliser par le chlore l'eau d'alimentation de Port-au-Prince ont été commandés. Quand ils seront installés, Port-au-Prince pourra être compté au nombre des grandes villes des Antilles qui possèdent une eau d'alimentation saine. Saint-Marc procède à la javellisation des eaux du réservoir. En raison de l'épidémie de fièvre typhoïde, qui a sévi à Port-au-Prince en 1926, on a préconisé la vaccination antityphoïdique de la population.

Des abattoirs ont été construits dans les villes avec dallages en pierre ou en ciment et rigoles bétonnées. Les marchés sont contrôlés par des ingénieurs sanitaires pour la vente de la viande et du poisson, pour celle du lait, des fruits, des légumes.

Variole.—Depuis l'occupation, les médecins de la marine américaine ont bataillé sans répit pour imposer la vaccination jennérienne, mais ils n'eurent gain de cause qu'après l'apparition de la dernière épidémie de variole; une loi a rendu la vaccination obligatoire en 1920.

Hygiène scolaire.—Une œuvre récemment entreprise a pour but de prévenir chez les écoliers certaines maladies comme la variole, de rechercher dans la population infantile l'existence de certaines infections chroniques qui frappent gravement la population comme la malaria, la tréponématose, le parasitisme intestinal et d'instituer un traitement approprié. C'est ainsi qu'au district des Cayes, 10,000 enfants environ ont été vaccinés en 1924, 4,500 en 1925, 1,200 en 1926. Dans quelques sections absolument marécageuses, l'examen des écoliers a révélé un index splénique de 100 pour cent.

Prostitution.—Il n'existe aucune loi en Haïti réglementant la prostitution; il n'y a pas des maisons de tolérance, pas de surveillance médicale de la population. En attendant, la direction des services d'hygiène de certains districts a pris l'initiative de mesures prophylactiques. C'est ainsi qu'aux Gonaïves, les prostituées atteintes de maladies vénériennes furent gardées en prison pour être soignées.

Les dispensaires des hôpitaux, les dispensaires ruraux procèdent d'autre part au traitement de ces maladies, surtout de la syphilis.

Notification de maladies.—Les Américains préparent la révision de la loi sur la déclaration obligatoire des maladies infectieuses. Ils prévoient un système de déclaration hebdomadaire par lettre.

Code Sanitaire Panaméricain.—Le 25 juin 1926, le Gouvernement haïtien a ratifié le Code Sanitaire Panaméricain. Cette ratification comporte certaines obligations, au nombre desquelles, celle qui oblige l'État à se pourvoir de moyens adéquats pour reconnaître et traiter les navires infectés.

Peste.—Le peste constitue en particulier une grave menace pour Haïti. Haïti étant infesté de rats, il va de soi que cette maladie une fois introduite se propagera avec une grande rapidité. Une loi est projetée pour la surveillance de l'immigration.

Le terrain sur lequel la station de quarantaine sera érigée a été acheté à proximité de Port-au-Prince, près du dock de Bizoton. Cette station sera pourvue d'un wharf, d'un chaland à fumigation et de baraquements pouvant recevoir 150 personnes. Le nombre des navires inspectés a été 1,158 en 1925, et 817 en 1926.

Les Américains comptent sur la *radiophonie* pour répandre dans la population les principes de l'hygiène. Le développement futur de la radiophonie, et l'installation d'un plus grand nombre de récepteurs constitueront un excellent moyen de propagande dans la population.

Inspection sanitaire.—Le contrôle des mesures prophylactiques édictées et les sanctions en cas d'infractions sont évidemment nécessaires dans un peuple aussi foncièrement insouciant et inaccessible à tout règlement sanitaire. Ce contrôle est confié par les autorités américaines à des inspecteurs sanitaires. Le nombre total des inspecteurs sanitaires est actuellement de 89 dont 8 inspecteurs en chef. A Port-au-Prince, durant l'année 1926, près de 67,000 inspections de propriétés ont été faites, soit une moyenne de 225 inspections par journée de travail.

L'Alastrim (Variole) dans les Pays-Bas

Pendant la semaine finissant le 21 septembre, il a été constaté dans la ville de Rotterdam, 27 cas nouveaux d'alastrim avec 2 décès, ce qui fait, depuis le 1^{er} septembre, 72 cas avec 7 décès et, depuis la première constatation de la maladie, 278 cas avec 11 décès, auxquels on peut ajouter un deuxième décès chez l'enfant qui fut le point de départ de l'épidémie dans l'hôpital de cette ville. Dans la ville de Delft, la maladie persiste et pendant la semaine il y a eu 83 cas, ce qui fait, depuis le 1^{er} septembre, 132 cas, sans décès. En outre, 17 cas ont été déclarés hors de Rotterdam et de Delft. Le total général, depuis le 1^{er} septembre, est pour les Pays-Bas de 239 cas, avec 7 décès. Pendant la semaine finissant le 21 septembre, 213,751 doses de vaccin ont été distribuées. Encéphalite post-vaccinale: Pendant cette même semaine, 8 cas nouveaux ont été signalés.

Intradermo-réaction à la Toxine Typhique

Arloing, Dufourt et Punos³ décrivent l'intradermo-réaction à la toxine typhique, en utilisant pour celle-ci des filtrats sur bougie 13 chauffés une heure à 58 degrés de cultures en bouillon de bacilles typhiques, ou des filtrats de cultures lysées par un bactériophage très actif. Les faits qu'ils rapportent s'accordent pour démontrer qu'il existe une analogie évidente entre la réaction qu'ils étudient et les réactions de Schick ou de Dick. En effet, l'intradermo-réaction typhique est positive (rougeur de la peau) chez les sujets qui n'ont pas eu la fièvre typhoïde,

³ Arloing, F., Dufourt, A., et Punos: Gaz. Hôp. 52: 952 (juin 29) 1929.